

Les subsides

Le président suppléant (M. Herbert): Une période de dix minutes est prévue pour les questions ou commentaires. Si personne n'a de question à poser, nous passerons au débat.

M. Douglas Fisher (Mississauga-Nord): Monsieur le Président, l'autre jour, à Saskatoon, le ministre de l'Agriculture (M. Whelan) a déclaré que s'il était élu chef du parti libéral, il se ferait fort de donner aux Canadiens de quoi vêtir et nourrir leurs enfants. Il me semble n'avoir jamais entendu une définition aussi succincte des responsabilités d'un gouvernement libéral. A mon avis, l'expression de ce sentiment résume en quelques mots la tâche précise qui incombe au gouvernement libéral. Il nous incombe, monsieur le Président, de lutter contre le chômage, d'aider les indigents, de stimuler la création d'emplois, de continuer à instaurer un système de sécurité personnelle et d'encourager les Canadiens qui ont des idées nouvelles pour notre économie future. Nous l'avons fait, monsieur le Président, durant quatre années parmi les plus dures que nous ayons connues depuis la dernière grande Dépression. Le parti libéral s'est fixé ces objectifs dans le cadre de son mandat et nous les avons poursuivis et atteints.

L'attaque lancée par les conservateurs à ce chapitre et dont nous avons été témoins aujourd'hui, est en fait une attaque contre l'aide gouvernementale aux entreprises, aux chômeurs et aux indigents. Les discours des conservateurs, et surtout celui que vient de faire le député de Simcoe-Nord (M. Lewis), laissent entendre que nous pourrions réussir à nous isoler totalement des États-Unis. En réalité, c'est l'esprit même de la motion à l'étude. Comme personne d'autre dans le monde n'a réussi à le faire, j'ai écouté avec beaucoup d'intérêt ce que les conservateurs ont à proposer pour y parvenir. Je n'ai entendu aucune proposition concrète, même si j'ai l'intention de revenir sur l'idée avancée par le député de Saint-Jean-Ouest (M. Crosbie) au début du débat.

Je tiens à vous dire, monsieur le Président, que les idées avancées par les conservateurs aujourd'hui sont spécieuses. Le marché monétaire mondial est fluide. Les États-Unis en sont le principal élément, un énorme aimant, et ce serait induire les Canadiens en erreur que leur faire croire qu'il est possible d'adopter la politique trompeuse que nous a présentée aujourd'hui le parti conservateur. De fait, quand désormais nous parlerons des Tories, nous pourrions les désigner sous le nom de «petit déversoir bleu du NPD». Depuis des années, nous entendons le Nouveau parti démocratique proposer ces idées que les Canadiens tournent en dérision, y compris le député d'Etobicoke-Centre (M. Wilson). Le député doit trouver méprisable la motion dont nous sommes saisis aujourd'hui. Le député de Mississauga-Sud (M. Blenkarn) qui est assis là-bas a posé des questions au sujet de l'établissement de barrières entre le Canada et les États-Unis. Il n'était pas sérieux.

M. McDermid: Quand cela?

M. Fisher: Je l'ai entendu poser sa question aujourd'hui même au ministre d'État aux Finances (M. MacLaren). C'était une question inconcevable. Comme si le Canada pouvait s'isoler du reste du monde. Le député de Mississauga-Sud ne peut pas avoir des idées comme celles-là.

En fin de semaine, monsieur le Président, le *Star* de Toronto a publié un bref article au sujet de la possibilité d'abaisser les taux d'intérêt au Canada. Un fonctionnaire du gouvernement ontarien a déclaré que la chose était possible. Pour essayer de me renseigner, j'ai lu cet article avec intérêt. Je sais que les

tories en Ontario sont souvent des personnes réfléchies, contrairement au député de Mississauga-Sud qui dit n'importe quoi pour obtenir un suffrage. Ce fonctionnaire est censé avoir déclaré, d'après le *Star* de Toronto, que nous pourrions abaisser nos taux d'intérêt de 3 p. 100.

• (1520)

J'ai lu cet article avec intérêt ainsi que les mesures qu'il propose pour y parvenir. A la fin de l'article, j'ai constaté qu'il y aurait deux prix modiques à payer pour y parvenir. Le premier serait une baisse sensible du dollar canadien. Le deuxième serait ce qu'il a appelé un nouvel impôt prélevé sur les portefeuilles de valeurs étrangères qui surgirait sans doute, a-t-il dit par euphémisme, si nous décidions d'offrir un stimulant irrésistible qui entraînerait la sortie de nos capitaux. Ce type voulait imposer ces investissements pour empêcher la sortie de capitaux. C'est simplement une autre façon d'établir un contrôle des changes. Cette méthode comporterait autant de lacunes que tous les autres programmes mis à l'essai au fil des années. Écartons donc la motion présentée aujourd'hui, car il s'agit en réalité d'une manœuvre politique et préélectorale hypocrite.

Nous savons que le député d'Etobicoke-Centre avait raison, il y a deux ans, quand les taux d'intérêt au Canada et aux États-Unis étaient de près de 20 p. 100. A cette époque, il affirmait que le Canada ne pouvait faire mieux que de s'aligner sur les États-Unis. C'est encore vrai aujourd'hui. C'est une attitude honnête comme celle-là qu'on devrait retrouver dans la politique conservatrice et non une attitude hypocrite comme celle d'aujourd'hui.

La motion à l'étude prétend présenter quelques idées sur la gestion libérale de l'économie. J'ai déjà dit que cette gestion avait été à la fois humaine, attentive et active. Monsieur le Président, il y a bien d'autres qualités à cette gestion de l'économie que je voudrais aborder aujourd'hui. Nous avons préconisé une association entre le gouvernement et l'entreprise privée. Cette association doit favoriser la création d'emplois et l'expansion industrielle. Cette association s'est manifestée pendant la récession, monsieur le Président, quand nous sommes venus en aide à des entreprises chancelantes, Chrysler, Massey Ferguson, Dome et aussi les pêcheurs. Le gouvernement a d'abord été saisi de leurs difficultés et il leur a tendu une main secourable. Nous avons eu recours aux moyens de l'État pour atténuer le choc de la récession et stimuler la reprise de notre économie.

Monsieur le Président, voyez un peu comment nous avons aidé par exemple la petite entreprise.

M. Blenkarn: Parlez-en un peu, parlez-nous des faillites.

M. Fisher: Je vais lire la première phrase d'un rapport du ministère de l'Expansion industrielle régionale. «Le nombre de prêts consentis à des petites entreprises en vertu de la loi fédérale sur les prêts aux petites entreprises a atteint 25,696 en 1983, une augmentation de presque 49 p. 100 par rapport aux 17,254 prêts consentis l'année précédente». Monsieur le Président, nous savons tous qu'aux termes de la loi sur les prêts aux petites entreprises, le gouvernement et l'entreprise s'associent pour bâtir des nouvelles entreprises ou donner de l'expansion à d'autres. En l'espace d'un an, les associations de ce genre ont augmenté de presque 49 p. 100. N'est-ce pas une façon de se montrer actif et attentif?